

Contexte :

Selon l'ONUSIDA et le Haut-Commissariat aux droits de l'homme des Nations Unies (2008), « les actions efficaces contre le VIH sont les actions fondées sur le respect des droits de l'homme, sur la tolérance et sur un accès libre à la prévention, aux traitements et à la prise en charge du VIH » [traduction libre].

La *Loi canadienne sur les droits de la personne* (1977) stipule :

...le droit de tous les individus, dans la mesure compatible avec leurs devoirs et obligations au sein de la société, à l'égalité des chances d'épanouissement et à la prise de mesures visant à la satisfaction de leurs besoins, indépendamment des considérations fondées sur la race, l'origine nationale ou ethnique, la couleur, la religion, l'âge, le sexe, l'orientation sexuelle, l'état matrimonial, la situation familiale, la déficience ou l'état de personne gracée.

Énoncé :

L'Association canadienne des infirmières et infirmiers en sidologie (ACIIS) appuie entièrement la *Loi canadienne sur les droits de la personne*, particulièrement en ce qui concerne le dépistage, la prévention, le traitement et la prise en charge du VIH/sida, ainsi que l'éducation s'y rattachant. L'ACIIS remarque toutefois que la Loi s'applique à tous les membres de la société, à l'exception des prisonniers. Étant donné que de nombreux prisonniers sont affectés ou infectés par le VIH, l'ACIIS demande que ces droits soient également appliqués aux prisonniers en ce qui a trait à la prévention, au traitement et à la prise en charge du VIH/Sida, ainsi qu'à l'éducation s'y rattachant.

Par conséquent, l'ACIIS est entièrement d'accord que les droits de la personne soient appliqués à toutes les personnes en ce qui concerne l'accès à la prévention, au traitement et à la prise en charge du VIH/Sida, ainsi qu'à l'éducation sur ce sujet. L'ACIIS approuve également qu'un test de dépistage du VIH soit offert à chaque membre de la société, ainsi qu'aux prisonniers, et remarque que chaque individu a le droit de choisir d'être testé ou non.

Références

Ministère de la Justice du Canada (1977), *Loi canadienne sur les droits de la personne*, <http://laws.justice.gc.ca/eng/H-6/20110110/page-0.html?rp2=SEARCH&rp3=SI&rp1=human%20rights&rp4=all&rp9=cs&rp10=L&rp13=50#idhit1>

Haut-Commissariat aux droits de l'homme (2008), *UNAIDS and OHCHR call for greater protection of the human rights of all persons regardless of sexual orientation or HIV status* http://www.unaids.org/en/media/unaids/contentassets/dataimport/pub/presstatement/2008/080226_humanrights_en.pdf

Prisoners' HIV/AIDS Support Action Network (2011), *Basis of unity*, <http://www.pasan.org/Publications/PASAN - Basis of Unity.pdf>

Rapport sur l'épidémie mondiale de sida d'ONUSIDA (2010), Rapport mondial, Chapitre 5, [http://www.unaids.org/en/media/unaids/contentassets/documents/unaidspublication/2010/20101123_globe_report_en\[1\].pdf](http://www.unaids.org/en/media/unaids/contentassets/documents/unaidspublication/2010/20101123_globe_report_en[1].pdf)